

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

12. 6a. ANNEE.

ANNEE. 12. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, VENDREDI, 20 Avril 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

### PARLEMENT PROVINCIAL.

#### ASSEMBLÉE LEGISLATIVE DE B. A. T. S.

##### RÉFORME ÉLECTORALE.

(Suite et Fin.)

M. Laurin.—Avant de donner mon vote sur cette mesure, je dois donner quelques explications.

J'ai toujours été d'opinion que le nombre des membres de cette Chambre n'était pas suffisant pour les besoins du pays. J'ai dit cela en plusieurs circonstances. Le pays a besoin d'une réforme électorale. Il est vrai que je ne m'accorde pas avec l'administration sur cette réforme électorale.

Comme je l'ai dit, je veux une réforme électorale en rapport avec les besoins du pays, une réforme électorale basée sur la population et telle que promise au peuple avant les élections. Je veux une réforme électorale, qui nous donne, comme nous y avons droit, parce que nous avons une plus forte population, plus de membres qu'au Haut-Canada. Cela devra forcer le Haut-Canada, qui nous tient à sa merci, à demander le rappel de l'Union. Si le Bas-Canada demandait le rappel, je crois qu'il ne l'obtiendrait jamais, mais je crois aussi que, si on demandait constamment et unanimement une représentation basée sur la population, ce pourrait être un moyen de forcer le Haut-Canada à demander le rappel, et nous serions sûr de l'obtenir.

Le bill actuel propose d'augmenter la représentation; je suis pour cette augmentation. Je sais qu'il y a des comités dans le Bas-Canada qui ne sont pas représentés. Le comité de Dorchester, par exemple, n'est pas suffisamment représenté. Le représentant de ce comité ne peut suffire à tous ses besoins, répondre à toutes ses demandes. Nous l'avons vu présenter beaucoup de requêtes qui devront être renvoyées à des comités spéciaux. Ce comité était autrefois divisé en deux comités et devrait l'être encore aujourd'hui.

Parce que nous ne pouvons pas obtenir la représentation telle que je la demande, telle que le peuple du Bas-Canada la demande, cela ne doit pas nous porter à refuser une augmentation quelconque, lorsqu'il est certain qu'il y a des comités, qui ne sont pas représentés en chambre, dont la représentation ne suffit pas aux besoins. Je voterai donc pour le bill, après avoir fait mon possible pour obtenir ce que demande le pays, je crois devoir voter pour une simple augmentation de la représentation. Je me réserve néanmoins de voter contre quelques uns des détails du bill. Je crois que cent cinquante membres est un trop grand nombre pour les moyens du pays; ça serait augmenter les dépenses du pays, d'une manière considérable, et je crois qu'il n'est pas nécessaire qu'il ait un si grand nombre de représentants. Ces raisons me décident à voter pour le bill, sauf à moi à voter contre les détails, quand il viendra devant la chambre.

M. Laterrrière.—Je crois en peu de mois, devoir faire connaître mes sentiments sur cette question. Depuis huit à dix mois que l'on fait de l'agitation, des calculs dans les gazettes sur la nécessité d'augmenter la représentation des deux provinces, les uns d'après le chiffre de la population, les autres sur le principe équitable de la balance numérique en parlement, nous devons nous attendre que cette question ne résoudrait pas l'engagement, la bataille décisive qui vient de commencer ici ce soir.

Il se fera comme à l'ordinaire, pour attaquer la bastille canadienne (l'Union des Canadas) une dépense énorme de munitions en paroles, mais elles ne prévaudront pas plus ce soir, je pense, qu'elles n'ont prévalu hier au soir. De bonnes ou de fausses convictions sont dequies longtemps formées sur cette question et ce n'est pas tout ce que l'on pourra dire ici ce soir, je crois, qui aura l'effet de les changer.

Je suis fâché d'avoir été absent hier au soir, car pour être constant avec ce que j'ai dit ci-devant et ce que je maintiens contre l'Union, j'aurais enregistré ma voix ma faible voix au soutien des résolutions de l'hon. membre pour le comité de Québec. Ces résolutions sont vraies; ce qui

était vrai en 1841, l'est encore plus en 49.

Si quelque chose a changé, ce n'est pas l'Union, ce sont les hommes, voilà tout.

Des Canadiens, entr'autres les représentants de Richelieu et de Verchères, à la force robuste, (puisque ce mot est devenu parlementaire) au courage de l'abnégation dont ils ont fait preuve hier, voient dans notre présent état de chose, la prospérité présente, bien plus, l'avenir prospère, incalculable du Canada.

C'est à tomber du haut mal! Je leur cède le pitoyable mérite d'avoir fait une semblable découverte dans le fonctionnement de l'Union, le fonctionnement impossible de deux législations sous le même toit. Je leur cède le mérite de leurs robustes provisions.

Comment? le Bas-Canada, qui, avant l'Union, avait dépensé de 100 à 120,000 tous les ans, du surplus de ses revenus bien administrés, en faisant ouvrir de grandes communications, en faisant faire des travaux publics d'une importance majeure, lorsque toutes ces améliorations depuis 10 ans sont arrêtées, que réunis au Haut-Canada, nous nous trouvons devoir une dette de 4 à 5 millions; que pour faire face aux dépenses les plus nécessaires et toujours croissantes de notre gouvernement nous sommes réduits à l'expédient des débetures, à des emprunts, et l'on nous dit que ce sont là les signes de notre prospérité présente et à venir. Mais, M. l'orateur c'est à n'y plus tenir.

Je sais qu'il y a des fous, des dupes, le patrimoine des uns et des autres devient toujours à la fin celui des gens d'esprit, d'accord; mais j'avoue que je ne puis pas taire de la part des hon. membres que j'ai cités, qu'ils poussent l'extravagance de la prévision au-delà de toute idée.

Je proteste contre la possibilité de la réalisation d'un si bel avenir, par la simple raison "dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es." Canaux, revenus, belles chimères? ce sont sur les canaux et leurs revenus que ces messieurs fondent la prospérité future du Bas-Canada. Mais ce ne seront que quelques individus à Montréal ou à Québec qui profiteront du transport des produits du Haut-Canada; la masse des habitants n'en retirera aucun avantage.

Moi, je soutiens la présente administration comme un pis aller; comme la moins mauvaise qui puisse nous être imposée. Je tiens compte aux messieurs qui la composent de leur position extrêmement difficile. Ils ont trouvé des coffres vides, des engagements et des dettes.

L'union n'est pas leur fait, mais leurs faits, c'est de l'empêcher de nous faire autant de mal qu'elle pourrait nous en faire. Voilà ce qui rend l'union plus tolérable, voilà ce qui rend les gouvernements despotiques tolérables entre les mains d'hommes de bien.

Qu'arriverait-il, si le pouvoir leur échappait? nous retonnerions dans les serres de ces oiseaux malfaisants, de ces oiseaux qui pour le coup s'envoleraient avec le reste de nos dépouilles.

Laissons maintenant ces oiseaux se chamailler, viser à leur proie, si vous voulez. L'habitude, l'instinct naturel des vautours l'emportera, ils finiront peut-être par s'entre-dévorer, ou encore mieux ces fiers oiseaux finiront peut-être par s'apprivoiser.

J'ai déjà déclaré que puisque nous devons rester unis, nous devons établir une balance numérique dans la représentation; c'est à quoi pourvoit cette mesure, nous n'avons besoin conséquemment que d'un estimé approximatif de la population. Un recensement serait nécessaire, si l'on voulait établir la représentation sur le nombre de la population, mais pour éviter les récriminations soit d'une part ou d'une autre, c'est d'établir une balance égale dans la représentation; c'est le seul moyen de faire fonctionner l'Union tant bien que mal. Ainsi je voterai pour le principe incontestablement juste de cette mesure.

### DEMOCRATIE ET SOCIALISME.

(Suite.)

Organisation du travail. L'organisation du travail a été le pro-

mier cri poussé par le socialisme après le triomphe. Nous ne révoquerons pas ce drapeau tombé dans le sang de juin. Après avoir produit la réduction des heures de travail et l'abolition du Marchandage, il a ébauché les ateliers nationaux. C'est un essai maintenant connu et apprécié de tous: ceux-là même que en ont profité n'osent le justifier. Primes offertes à la paresse, à la débauche et à l'oisiveté, les ateliers nationaux n'ont servi qu'à nourrir une arabe permanente et organisée pour l'immortel. Ils ont corrompu, dépravé le peuple, propagé les doctrines du socialisme, anéanti l'industrie et ruiné le pays.

Voici ce que je disais à ce propos dans le *Bonhomme* Richard du 3 juin:

"Depuis cinquante ans, aucun pouvoir selon moi, n'a commis un attentat aussi grand à la liberté, à la dignité et à la moralité de l'homme."

"C'est un attentat à la liberté parce que c'est tuer [systématiquement et à dessein] l'industrie, et par conséquent le commerce; c'est empêcher l'individu de choisir librement sa carrière et de se développer comme il l'entend, puisque c'est bouleverser toutes les relations sociales; c'est ruiner celui qui possède en l'empêchant de tirer profit légitime de ses économies;—c'est attaquer la liberté intellectuelle et morale, puisque tout fonctionnaire public, tout homme soldé par l'Etat doit obéir à ses gouvernants et subordonner son action à l'action de l'autorité qui le fait vivre et sous laquelle il se range.—Le système de l'industrie par l'Etat est donc l'absorption complète de l'individu par le pouvoir politique, qui, moral aujourd'hui, peut appartenir demain à des hommes ignorants et immoraux."

"C'est un attentat à la dignité du citoyen puisque c'est méconnaître l'indépendance absolue de sa pensée et de son corps, et que c'est le forcer, dans un temps plus ou moins long, à venir s'enrôler sous la bannière de l'Etat. Sans doute il importe à la sûreté générale que tout individu pense et agisse comme l'Etat; mais ce résultat doit être atteint par l'opinion publique, par la persuasion, par la science et la morale, et non pas par la contrainte."

"Enfin c'est un attentat à la moralité de l'homme, parce que le salaire sans le travail, c'est l'aumône, et l'aumône d'autant plus dangereuse qu'elle est officiellement reconnue et semble être un droit public.—Quand l'individu se sera habitué à recevoir sans rougir le prix d'un travail qu'il ne fait pas ou qu'il fait mal, l'idée du devoir s'effacera de sa conscience, et bientôt après il voudra vivre sans travailler au dépend des richesses accumulées par les classes laborieuses.—On lui aura enseigné l'oisiveté légale, il en profitera pour exiger le bien-être et le partage des biens comme mesure de salut public, comme réalisation de la justice et de la fraternité."

"Mes amis, voilà trois mois à peine que le système des ateliers nationaux est appliqué, et à voir les placards qu'on affiche dans les rues, à voir les pétitions, les réclamations, les protestations de quelques meneurs, on dirait que l'idée du devoir est déjà effacée de la conscience des hommes, et que la dégradation morale, l'abrutissement intellectuel ont atteint leurs dernières limites. Je gémiss profondément sur ces faits."

"Vous parlerais-je, mes amis, des ateliers de femmes dans lesquels la corruption et l'immoralité font tant de victimes.—Non, je veux éloigner de mes yeux cet allégeant spectacle.—Mais ce que je considère avec une sinistre inquiétude, c'est, je le répète, l'affaiblissement de l'idée du devoir, l'atteinte portée à la conscience de l'homme, l'immoralité systématique qui menace de nous envelopper dans la ruine de la civilisation.—Et comme, quoi qu'on fasse, la somme du bien-être possible correspond toujours et très-exactement au degré de la moralité publique, je vois pour vous, mes amis, un malaise bien plus grand dans l'avenir et une perte réelle de liberté ou d'indépendance politique."

"Enfin, au point de vue de la politique pure, je dis que la création des ateliers nationaux empruntée aux mauvais jours de notre histoire, soit du seizième soit du dix-huitième siècle, je dis que c'est une triste preuve d'ignorance et d'incapacité absolue, à moins qu'on ne veuille y voir une idée coupable, une pensée satanique, celle d'amener insensiblement la société aux stupides utopies du communisme. L'Etat n'a

pas et ne peut pas avoir pour mission de faire des bottes ou de vendre des chemises quand trente-six millions d'âmes lui demandent tous les jours où elles vont, vers quel but elles doivent tendre, et comment elles se rassasieront de justice et de vérité.—Il ne faut pas faire de la France une nation tout attachée à ses besoins matériels, à ses intérêts et à son commerce comme l'Angleterre, ni un pays purement industriel et uniquement préoccupé de son bien-être comme les trente-deux peuplades des Etats-Unis.—Non, ce n'est point là le rôle de la France une et démocratique, aussi glorieuse dans son passé qu'elle est noble et grande dans ses aspirations vers l'avenir."

Je n'ai pas un mot à changer dans cette page écrite il y a neuf mois. J'ajouterai seulement que l'organisation du travail est heureusement la première et la seule étape que nous ayons parcourue dans la voie du socialisme. On sait ce qu'elle a coûté à la France de sang et d'argent."

#### Le droit au travail.

Ceci est seconde formule, le deuxième drapeau du socialisme. L'assemblée nationale en a fait justice; nous n'en dirons qu'un mot.

Le droit au travail est le droit à l'incapacité, puisque l'Etat serait tenu de fournir quand même du travail.

C'est le droit à la paresse, à la négligence, à l'inconduite, puisque l'individu trouverait toujours et quand même du travail.

C'est le droit permanent à l'insurrection, puisque tout travailleur pourrait forcer l'Etat à l'occuper suivant ses goûts, ses aptitudes et ses facultés.

C'est encore l'annéantissement de l'industrie et la ruine du pays, car le travailleur assuré de trouver toujours de l'ouvrage ferait aussi mal et aussi lentement que possible.

Comme l'a dit le citoyen Proudhon, le droit au travail est la négation du droit de propriété. C'est un pas vers le communisme. En réalité, le droit au travail ne serait qu'un droit à l'aumône mal déguisée. Ce que nous avons dit dans le paragraphe précédent peut encore se placer ici.

#### Le travail atroyant

Nous voilà en ple ne utopie; dans la folie toute pure. C'est le travail dans la phalanstère, au son des trompettes et des fanfares au milieu des groupes contrastés.

Fourier veut que toutes nos passions soient bonnes et légitimes; il les accorde toutes et leur donne plein essor. Pour cela il imagine une commune, une vaste usine dans laquelle chacun fait ce qu'il veut, quand il veut; il appelle ça le travail atroyant.

Dans le phalanstère on a un minimum assuré, juste de quoi vivre: cela établi, dit Fourier, tout ira pour le mieux, sans gendarmes, sans soldats, sans gardes champêtres sans autorité coercitive. Les hommes s'engrèneront d'eux mêmes, comme les roues du mécanisme; ils formeront des groupes rivaux, contrastés, qui, par l'émulation, créeront les arts, les sciences, l'industrie et constitueront l'harmonie du globe.

Les livres de Fourier ne sont autre chose que la descriptions de ce rêve naïf.

Voilà sur quelle conception scientifique vit l'école phalanstérienne qui prétend avoir inventé la science sociale. C'est la plus grande mystification des temps modernes.

#### EXTRAITS

##### DES JOURNAUX-FRANÇAIS.

*Le Constitutionnel* romano, dont nous avons eu tant de fois l'occasion de louer le courage, publie une déclaration que nous devons reproduire:

##### LIGNE RELIGIEUSE ET POLITIQUE qu'a suivie et que prétend suivre le *Costituzionale romano*.

Depuis les premiers jours de notre œuvre jusqu'à présent, nous avons vécu et nous vivons encore sous les menaces, même de mort. Peu nous importe. Mourir pour la justice est un gain; défendre la vérité au péril de sa vie est toujours un grand honneur et quelquefois un grand devoir.

Notre journal avait à peine vu le jour (27 juin 1848), que l'abbé Ximenes, pour sa courageuse lutte dans la presse périodique, méritait sous le poignard! (26 juillet.) Que sa mémoire soit honorée, qu'elle soit bénie!

Une seule feuille sérieuse, faisant opposition aux fausses doctrines et aux funestes tentatives du parti ultra-démocratique existait alors; c'était le *Labaro*. La marche de ce journal n'était pas assez nette; ce journal était donc sans avenir; et, de fait, après avoir duré quelque temps, il dut cesser de paraître.

Le *Labaro*, du reste, avait fait une louable opposition au ministère Mamiani; la part que nous primes dans cette lutte fut décisive. Et nous pouvons nous rendre le consolant témoignage d'avoir contribué de la manière la plus efficace à la chute du plus dangereux ministère qu'ait subi la papauté!

Le ministère Rossi était à nos yeux, le ministère de l'ordre et d'une liberté régulière, qui, seule, pouvait convenir à l'Etat romain; nous le soutenions de nos efforts consciencieux, mais sans adulation et sans aucune servilité.

Le coup de poignard du 15 novembre et les événements du 16 conduisirent les choses à un tel point que notre personnel fut complètement désorganisé. La vie de plusieurs d'entre nous était trop immédiatement menacée; ils s'éloignèrent, et nous demeurâmes seuls au milieu d'embarras les plus graves de toute nature.

La providence nous suscita d'une manière inespérée d'autres appuis. Nous vécûmes, mais nous dûmes nous borner à peu près exclusivement au rôle d'historiens des faits accumulés autour de nous.

Ces rôles d'historiens, nous aimons à nous le persuader, ne fut pas sans fruit. Nous défendîmes contre les attaques de l'injustice et de l'ingratitude un pontife auguste et vénéré, qu'on n'outragea jamais sans que nous n'élevions la voix en sa faveur.

Car, indépendamment des éminentes qualités personnelles de Pie IX, nous voyons dans le Souverain Pontife bien moins l'homme que le principe.

Que le pontife, donc, se nomme Grégoire XVI ou Pie IX, qu'il appartienne à l'histoire ou qu'il soit sur le trône, coûte que coûte, et contre quiconque, nous le le défendrons.

Qu'on attaque donc le clergé séculier ou régulier dans ses droits; que les ennemis de l'Eglise s'élèvent contre le dernier des prêtres de la campagne ou contre le premier des évêques; qu'ils attaquent le premier ou le dernier des ordres religieux, Bénédictins, Franciscains, Dominicains, Jésuites, nous serons attaqués en eux, et en eux nous défendrons les libertés et les droits de l'Eglise, droits et libertés supérieurs à quelque pouvoir séculier que ce soit.

Pour ce qui regarde la politique proprement dite, nous le déclarons hautement, nous soutenons au centre de la ville éternelle la bannière de ceux qui ont déclaré vouloir être catholiques avant tout.

Que Dieu nous soit en aide, et cette bannière, nous la ferons flotter fièrement sur nos têtes, tant que la violence et la force matérielle ne l'abattront pas!

Ainsi, combattant l'erreur fatale, surtout quand il s'agit de la Démocratie, que les conséquences des principes catholiques portent nécessairement à telle forme particulière de gouvernement, nous défendrons surtout la cause de la religion et de l'ordre complètement en dehors de tel ou tel système gouvernemental, adapté par tel ou tel peuple.

Par conséquent, nous défendons la monarchie absolue là où elle peut être nécessaire au maintien de l'ordre et au bien du catholicisme.

Nous défendons la monarchie constitutionnelle là où cette forme de gouvernement peut être la sauve-garde des mémes intérêts.

S'il nous était démontré que, la Suisse exceptée, le gouvernement républicain en Europe pût remplir quelque part les mêmes conditions, ce gouvernement lui-même aurait notre appui; mais nous sommes loin d'avoir une telle conviction. Les faits seuls pourront, s'il est possible, nous la donner.

Toutefois, dans les conditions actuelles de Rome, nous saurons subir les exigences de fait qui nous entourent, et nous conti-